

L'efficacité
Réformiste

LATECOERE GIMONT

Compte Rendu Mensuel de la réunion des délégués du personnel du 25 Avril 2013

I. PARTICIPANTS

Direction: S.BERNARD / L.NEVEUX

<u>Délégués FO:</u> C.MIRGON, B. GODIER, S. TARDIN

II. EMPLOI

Effectifs au 31 Mars 2013

		Affectés à Gimont	Déplacés in situ	Dont Détachés Filiale/Client	Dont Abs longue durée	Total
Cadres	CDI	5				5
ETAM	CDI	57	2	5	0	63
	CDD	1				
Ouvriers	CDI	46	2	1		57
	CDD	9				
Alternance (Ct Pro+ apprentis)		3		2		3
Intérimaires		36 (dont 9 CP)				36
Total		157	4	8	0	161

III. PLAN DE CHARGE

Récapitulatif du nombre d'heures par secteur d'activité

Février 2013	Heures	
Assemblage 470 (Improductif)	1 295	
Assemblage 471 (Productif)	15 999	
Contrôle 557	2 085	
Mars 2013	Heures	
Assemblage 470 (Improductif)	958	
Assemblage 471 (Productif)	16 349	
Contrôle 557	2 036	

Evolution des plans de charges ?

CHANTI Plan de d		Nbre d'avions	
	2013	32	
A380	2014	31	
	2015	30	
	2013	11	
A350	2014	20	
	2015	42	
	2013	33	
F7X	2014	29	
	2015	30	
	2013	16	
B777	2014	10	
	2015	18	

Pas d'évolution par rapport au mois dernier, mais une baisse sensible depuis 2 mois.

IV. FICHE DE POSTE

Plusieurs postes BE et rédacteur de FNC ont été ou sont en cours de création .Ces postes constituaient des perspectives d'évolutions de carrière pour les salariés de Gimont. Comment se fait-il que vous ne respectiez pas la charte de mobilité interne ?

Réponse Direction :

«Effectivement ces deux fiches de poste n'ont pas été publiées. Il s'agit pour l'une du poste BE repris en interne et pour lequel une personne avait le parfait profil et expérience.

Pour l'autre, il s'agit d'un repositionnement dans le cadre de la baisse des effectifs du bureau d'études de Périole qui est en sous-charge actuellement.»

V. CONGES D'ETE

Ouand allez-vous répondre aux demandes de congés d'été?

L'encadrement exerce une pression pour que les salariés évitent de poser leur dernière semaine de congé semaine 18 et 19. Cette semaine est-elle toujours au libre choix du salarié ?

Réponse Direction :

«Les réponses aux demandes de dérogation ont débutées cette semaine et seront terminées avant le 30 avril. La dernière semaine de congé est demandée par les salariés en libre choix, mais reste soumis à la validation de l'encadrement. Nous devons assurer la continuité de la production.»

VI. VETEMENT DE TRAVAIL

Les salariés sont excédés de devoir porter des vêtements de travails usés et délabrés.

Réponse Direction :

«La livraison des vêtements à Gimont est prévue le 2 Mai. Une dotation complémentaire sera faite en cours d'année.»

VII. CHSCT

Encore une fois un salarié a subi un accident du travail alors que le danger a été identifié dans les plans d'action 2012-2013.

Réponse Direction:

«Nous regrettons cet accident, dont le risque avait été identifié.

Le service outillage nous a présenté les avant-projets le 19/04/13, et nous avons insisté pour qu'ils soient validés sur poste avec les compagnons du F7X (cela aura lieu le mardi 30/04/13).»

VIII. SQODAP

Malgré l'investissement quotidien et reconnu des salariés aucune retombée positive du SQODAP. Réponse Direction :

«Les réunions SQODAP permettent une meilleure communication à chaque échelon, et une meilleure prise en compte des problèmes et des demandes des compagnons. Je remercie et salue ici l'implication de tous les salariés pour améliorer nos productions.»

IX. PARKING

Les salariés sont contraints de ne pas respecter les marquages au sol (capacité insuffisante) ce qui entraine crevaisons et autres dégradations de véhicules.

Réponse Direction:

«Une note interdira aux chauffeurs de nettoyer leurs remorques au sein de l'usine, et nous demanderons à TFN de nettoyer régulièrement la zone. Par ailleurs la baisse annoncée de nos cadences devrait permettre de réduire la soustraitance in-situ et libérer de la place d'ici fin d'année.»

X. CONTEXTE SOCIAL

Quelle est votre analyse des mouvements de personnels ?

Dans l'article du 17/04/2013 dans la dépêche du midi. Vous indiquez que les salariés perçoivent à minima un salaire de 1600€. Veuillez procéder au rattrapage des personnes qui ne perçoivent pas cette rémunération.

Que comptez-vous faire pour que les salariés continuent à avoir confiance en l'avenir ? Pensez-vous que Latécoère est encore attractive et peut arriver à fidéliser ses salariés ? Si oui, comment pensez-vous pouvoir les retenir ?

Réponse Direction :

«Nous regrettons les démissions de ces personnes que nous avons reçues individuellement. Notez bien que le salaire mini de base est de 1600 euros (brut).

Ces points sont à discuter en CE, mais je tiens à préciser que nous recevons toujours beaucoup de candidature, malheureusement sans l'expérience attendue, d'où notre volonté de créer un centre de formation sur Gimont.»

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **31 Mai 2013**Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.